



SEPTEMBRE, l'automne se profile devancé par quelques épisodes pluvieux que nous attendions. Avec la rentrée des classes et les activités qui l'accompagnent, la vie a repris son cours et son rythme que l'été avait ralenti.

L'été justement qui a vu revenir la Fête à BOZAS, pour le plus grand plaisir de tous.

Mais c'est aussi durant cette période que la consultation des entreprises pour les onze lots du marché public de travaux concernant l'extension et la rénovation de la mairie a été lancée.

L'analyse des offres est en cours et la sélection des entreprises devrait pouvoir être validée par le conseil municipal dans les prochaines semaines permettant une ouverture du chantier début novembre.

Durant toute la durée des travaux (quatorze mois), la mairie sera transférée à l'entrée de la commune dans l'ancien foyer des jeunes dont

la réhabilitation est en cours. Nous en reparlerons.

Notez que l'adresse email de la mairie a été simplifiée ainsi : mairie@bozas.fr



Le conseil municipal compte désormais 10 membres après la démission de madame **Céline BRIVET** enregistrée le 19 juin dernier.

Par ailleurs, comme chaque année, la cérémonie commémorative de **l'armistice du 11 novembre 1918** se déroulera devant le monument aux morts à 11 heures. Le maire et le conseil municipal vous invitent à venir nombreux vous joindre à cette manifestation mémorielle.

Bonne lecture.

Un nouveau sous-préfet à TOURNON sur RHÔNE.

Par décret du président de la République, monsieur **François PAYEBIEN** a été nommé sous-préfet de TOURNON sur RHÔNE succédant ainsi à monsieur Bernard ROUDIL nommé sous-préfet de CARPENTRAS.

Ingénieur en chef territorial détaché dans le corps des sous-préfets, monsieur PAYEBIEN a exercé ses fonctions antérieures dans diverses collectivités territoriales et occupé plusieurs postes préfectoraux et au ministère de l'intérieur.

Tout au long de sa carrière, il a pu développer une certaine maîtrise des problématiques liées au développement économique des territoires.

Monsieur PAYEBIEN a pris officiellement ses fonctions à TOURNON le 30 août dernier en déposant, conformément au protocole républicain, une gerbe de fleurs au monument aux morts devant un grand nombre d'élus et de responsables de services locaux.

La cérémonie s'est poursuivie dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville de TOURNON.



Nous aurons le plaisir d'accueillir monsieur PAYEBIEN un jour prochain à BOZAS.

Le 9 juillet dernier, BOZAS a renoué avec la fête

Depuis deux ans, la crise sanitaire avait considérablement réduit les rencontres et les manifestations publiques. Le 9 juillet, après plusieurs semaines de réflexion et de travail, les trois associations locales, soutenues par la municipalité, se sont réunies pour organiser une journée de festivités ouverte à tous.

Ce moment convivial et sympathique a été rendu possible par l'engagement des adhérents des trois associations motivés par leur président qu'il faut ici féliciter:

Madame **Isabelle HEROGUELLE**, présidente de FAB, Monsieur **Jean-Louis DELOCHE** président des Amis du Bois Madame et Monsieur **Bernard LAQUET** qui préside l'ACCA. Soulignons également l'efficace participation de Monsieur **Philippe NOLIN** chargé de l'animation musicale.

Quelques photos témoignent de l'animation qui s'est déroulée tout au long de la journée autour du repas champêtre, des démonstrations de danse en ligne, du concours de boules et de la musique qui a transformé la place de l'église en piste de danse.

Un magnifique feu d'artifice offert par la commune a clôturé la journée.

Fête à Bozas

9 juillet 2022





Et même durant la nuit.....

FAB annonce préparer d'ores et déjà un nouvel évènement festif le 26 novembre prochain. Retenez la date, nous en saurons bientôt davantage.

Aire de jeux

Les jeux réservés aux enfants, situés à l'entrée de la commune et dont certains avaient été malheureusement détériorés, ont été réparés.

Il faut rappeler que ces jeux sont STRICTEMENT réservés aux enfants de 2 à 8 ans, sous la responsabilité et la surveillance des parents.



C'est un espace public qui favorise le vivre ensemble.
Préservez ce matériel communal pour le plaisir des plus jeunes.

Le club des Amis du Bois Madame: rencontre interclubs

Lundi 25 juillet dernier, le club de BOZAS a organisé la traditionnelle rencontre de secteur. 35 doublettes de joueurs de cartes ou de boulistes se sont inscrites en dépit de la chaleur. Les participants provenaient des clubs d'ARLEBOSC, de COLOMBIER LE VIEUX, de ST FELICIEN, de ST VICTOR, de ST JEAN DE MUZOLS, d'ECLASSAN, de CHEMINAS, de SECHERAS et de PAILHARES.

Un lot a été attribué aux quatre meilleures équipes.



Jouer aux cartes demande de la concentration



Le moment des récompenses

Opération Brioches

Correspondant de l'ADAPEI, monsieur Jean-Louis DELOCHE recherche des bénévoles pour l'accompagner dans "l'opération Brioches" conduite cette année du 3 au 9 octobre. Vous pouvez le contacter par le canal de la mairie. Soyez nombreux.

Dépenses de réfection de la voirie 2021- 2022

Chaque année la commune consacre une grande partie de son budget (environ 30 000 euros) à l'entretien des voies et chemins communaux.

Ainsi, après les chemins de BOZE, PRADES, l'entretien à GARDON, SACCARY... en 2021, les travaux réalisés déjà ou prévus en 2022 concernent : Jean GROS, l'ARBALETIERE, ROSSIGNOL, GACHET le BAS, Plaine de MARCLAND, chemin de BALAY, chemin des EXTRATS, La MATRE...



Bonus collégiens : une initiative du Département de l'ARDECHE

Dans le cadre de la nouvelle édition « **Bonus collégiens** », le Département propose à tout collégien ardéchois de bénéficier d'une aide de 60€ (majorée à 80€ pour les élèves en situation de handicap) pour soutenir financièrement toute inscription ou adhésion à une association sportive ou culturelle.

Les éléments concernant les demandes sont disponibles sur le site ardeche.fr/collegiens

Profitez de ce dispositif qui bénéficie aux familles et constitue un soutien fort pour les associations, acteurs majeurs de la vie sociale dans nos communes et qui ont besoin de prendre un nouvel élan après la crise sanitaire.

Propriétaire d'une forêt : ceci vous intéresse

Une vaste campagne de sensibilisation à la gestion de la forêt est lancée par l'ONF et le Département.

La forêt : j'apprends à la connaître, j'en discute avec des professionnels et je la gère :
www.ardeche.fr/foret

Le territoire ardéchois est boisé à 58%. 90% sont des propriétés privées.

La forêt est une richesse et sa gestion doit être envisagée sur un long terme. C'est un écosystème, un patrimoine à transmettre.

Ilot de verdure, de calme, c'est un lieu de ressourcement et de loisirs pour les uns, un lieu de thérapie pour les autres, une ressource vitale contribuant à lutter contre le réchauffement climatique.

C'est aussi une filière en pleine extension (énergie, construction...) génératrice d'emplois et de revenus.

Toutefois, cette forêt ardéchoise s'avère très morcelée puisqu'elle appartient à près de 60 000 propriétaires. C'est une des grandes difficultés pour maîtriser sa gestion durable et efficace.

C'est pourquoi, le Département propose des aides aux échanges et achats de petites parcelles. Un site internet **B2FArdèche** recense et localise des parcelles boisées en vue de dynamiser leur restructuration et met en relation des propriétaires vendeurs, acheteurs ou échangeurs.

N'hésitez pas à consulter les partenaires engagés dans cette opération figurant sur la page suivante.

CONTACTS

- **Centre régional de la propriété forestière Auvergne-Rhône-Alpes (CRPF) :**
auvergnerhonealpes@cnpf.fr ;
trouvez un contact sur votre secteur :
www.auvergnerhonealpes.cnpf.fr/n/vos-contacts/n:2204
- **Chambre d'agriculture de l'Ardèche (CA07) :**
contact@ardeche.chambagri.fr ;
<https://extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr/foret/>
- **Direction départementale des territoires (DDT) :**
ddt@ardeche.gouv.fr ;
www.ardeche.gouv.fr
- **Département de l'Ardèche (CD07) :**
contact@ardeche.fr
- **Fransylva07 (syndicat des propriétaires forestiers privés de l'Ardèche) :**
fransylva07@gmail.com ;
<https://www.fransylva.fr>

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Actions et aides forêt/bois du Département de l'Ardèche :**
www.ardeche.fr/foret
- **Actions forestières sur le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche :** www.parc-monts-ardeche.fr/les-actions-du-parc/foret-bois/
- **Pour des précisions sur les documents de gestion durable forestiers :** www.cnpf.fr
(rubrique gestion durable/biodiversité)
- **Pour plus de connaissances sur les écosystèmes forestiers, leur histoire et leur écologie :**
<https://projets.cbnmc.fr/forets/> ;
www.fne-aura.org/ardeche
- **Pour une sylviculture douce et une gestion des forêts sans coupes rases :**
conseils et formations
- Association Prosilva : www.prosilva.fr
- Réseau pour les alternatives forestières (RAF) : www.alternativesforestieres.org
- **Pour des fiches conseils et des outils cartographiques** afin d'intégrer la biodiversité dans la gestion forestière :
<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Les-forestiers-engages-pour-la>

Un document élaboré par



ardèche
LE DÉPARTEMENT

Avec la collaboration des membres de l'observatoire des forêts d'Ardèche



Projet réalisé avec la contribution financière de l'Europe, l'Etat et le Département de l'Ardèche



Le projet « contribution à l'identification et à la caractérisation des forêts anciennes du Massif central - tranche 2 » est cofinancé(e) par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

ardèche
LE DÉPARTEMENT

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Lionel Quilès
Président

SPECTACLE à BOZAS pour les petits

Dans le cadre du "mois des familles", **ARCHE Agglo et la commune de BOZAS** ont le plaisir de vous proposer un spectacle familial le **samedi 12 novembre à 10 h.30**, salle des fêtes Aimé DELOCHE, 20 route de SACCARY à BOZAS.

Le spectacle présenté par la compagnie **Les P'tits papiers** est intitulé : **UN VOYAGE À TRAVERS LES SAISONS AVEC MARIONNETTES ET VIOLONCELLE**. Ce spectacle est destiné aux enfants de 9 mois à 5 ans accompagnés.

L'imagination d'un enfant apporte des couleurs dans notre vie et nous rappelle l'importance de jouer.

"Un petit bout de papier" vous propose une promenade à travers les quatre saisons où dessins, papiers et couleurs prennent vie pour titiller toutes vos sensations!

Une aventure musicale et visuelle à la découverte des merveilles et des joies qu'offre la nature au fil des saisons.

À l'issue de chaque spectacle, les artistes présentent les marionnettes et les petits instruments vus pendant le spectacle pour que les enfants puissent les manipuler, un moment privilégié pour les petits spectateurs.

Les places sont limitées, accessibles **sur inscription à partir du 20 octobre 2022** sur le site parentalite@archeagglo.fr ou par téléphone au numéro **04 26 78 39 28**



La vie de la commune : tristesse et joie

Nous avons enregistré avec tristesse le décès de madame **Maria MOURIER née GAUTHIER** le 15 juillet, celui de madame **Marie-Louise MORFIN née DEMARS** le 11 août et celui de monsieur **Yves DELORD** le 2 septembre.

Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.

Samedi 17 septembre a été célébré à BOZAS le mariage de **Laura MORFIN** et de **Christopher THOMAS**. Laura est la fille de Sylvie et Hervé MORFIN. Monsieur **Grégory MAZE**, troisième adjoint au maire, a reçu le consentement des époux.

Nous adressons nos félicitations aux parents et présentons aux nouveaux mariés tous nos vœux de bonheur.



BOZAS récompensé par le jury de l'Ardéchoise

Le jury du palmarès des villages animés et décorés a décerné à la commune de **BOZAS** le prix de "l'accueil gourmand".



Félicitations à tous ceux et celles qui y ont consacré de leur temps. Nos efforts pour le bon déroulement de cette manifestation relatée dans le BOZAS INFOS précédent ont été remarquables.

Lutte contre l'ambrosie : vigilance accrue



L'ambrosie est en fleurs. C'est une espèce végétale indésirable. Son pollen est très allergisant. Il suffit de quelques grains par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. C'est pourquoi nous demandons à tous d'être particulièrement vigilants.

La couper ne suffit pas, elle doit être arrachée. Son arrachage est à la portée de tout un chacun et constitue un acte citoyen.

La destruction de l'ambrosie est une obligation réglementaire qui s'impose à tous, propriétaires, locataires ou exploitants de terrains. L'arrêté préfectoral correspondant est affiché en mairie.

Monsieur **Cyril MONCHAL**, conseiller municipal est le correspondant ambrosie de la commune. Vous pouvez le joindre en vous adressant à la mairie.

Aidez-nous à procéder à son éradication. Notre employé communal ne peut suffire à traiter les 30 km de voies et chemins de la commune, notamment si les terrains contigus ne sont pas traités.

Brèves d'ARCHE Agglo

Rénovation de l'habitat : ARCHE Agglo vous accompagne dans votre projet de rénovation

Du 3 au 8 octobre ARCHE Agglo répond à vos questions relatives à la réhabilitation des logements et à la rénovation énergétique. Une permanence HABITAT est organisée lundi 3 octobre de 14 heures à 17 heures à Saint Félicien dans les locaux d'ARCHE Agglo. Tout un



programme de visites ou de réunions d'informations est organisé sur le territoire d'ARCHE Agglo durant cette semaine. Le détail du programme est disponible en mairie ou en contactant ARCHE Agglo.

Les nouveaux dispositifs d'amélioration de l'habitat, mis en place par ARCHE Agglo, permettent :

- d'accéder à un accompagnement technique et gratuit pour les rénovations de l'habitat
- de mobiliser différentes aides financières notamment celles de l'ANAH (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat)

Vous êtes propriétaire occupant

TRAVAUX ÉLIGIBLES

- Réhabilitation d'un logement indigne ou très dégradé
- Amélioration énergétique
- Sécurisation dans le logement
- Adaptation du logement liée au vieillissement ou au handicap

AIDES MOBILISABLES*



- ANAH : de 35% à 50% du montant HT
- Prime complémentaire de l'ANAH (selon le projet)
- ARCHE Agglo de 500 à 5 500 €
- Caisse de retraite
- Procvivis
- Département de la Drôme
- CEE (certification d'économie d'énergie)
- Région

*Les conditions seront à affiner auprès de ARCHE Agglo, les aides étant applicables sur des montants plafonnés

Vous êtes propriétaire d'un logement en location

TRAVAUX ÉLIGIBLES

- Réhabilitation d'un logement indigne ou très dégradé
- Amélioration énergétique
- Sécurisation dans le logement
- Adaptation du logement liée au vieillissement ou au handicap

AIDES MOBILISABLES*



- ANAH : de 25% à 35% du montant HT
- Prime complémentaire de l'ANAH
- ARCHE Agglo de 500 à 4 000 €
- Département de la Drôme
- Région

*Les conditions seront à affiner auprès de ARCHE Agglo, les aides étant applicables sur des montants plafonnés

CET HIVER, MISEZ SUR UN CHAUFFAGE PERFORMANT

ARCHE Agglo, dans le cadre de son Plan climat Air Energie territorial (PCAET) s'engage dans la réduction de la pollution domestique liée aux appareils de chauffage au bois non performants. En effet, sur notre territoire, 30% de ces équipements datent d'avant 2002 et contribuent à la dégradation de la qualité de l'air par l'émission de particules fines.

Concrètement : une aide forfaitaire de 500 € allouée par l'Agglo pour le remplacement d'un système de chauffage au bois indépendant (inserts, foyers fermés, poêles, cuisinières à bois) datant d'avant 2002 (facture d'installation ou numéro de série à l'appui) ou d'un foyer ouvert par un appareil de chauffage au bois répondant à des critères de performance minimale. Cette aide est cumulable avec les différentes aides à la rénovation énergétique.

Pour en bénéficier, il faut être propriétaire bailleur ou occupant du logement concerné par les travaux. Par ailleurs, le logement, situé sur le territoire ARCHE Agglo, doit être une résidence principale de plus de 15 ans et la réalisation des travaux devra être effectuée par un professionnel qualifié RGE QUALIBOIS. Enfin, le nouvel équipement doit disposer du label Flamme verte 7* ou équivalent.

Consultez le règlement d'attribution de cette aide Chauffage bois sur www.archeagglo.fr - Renseignements au 04 75 07 07 57.

REPLACEZ
VOTRE ANCIENNE INSTALLATION
SANS FAIRE FLAMBER VOTRE BUDGET

500 €
AIDE CUMULABLE AUX DIFFÉRENTES AIDES
À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
SANS CONDITIONS DE REVENUS

- + économique
- de pollution de l'air
- + de confort

Action climat
climat

04 75 07 07 57 - habitat@archeagglo.fr
www.archeagglo.fr

ARCHE
Agglo

Vous pouvez faire connaître vos observations ou poser vos questions en vous adressant à Monsieur le maire, par courrier, Mairie 20 route de BOZAS 07410 BOZAS, ou par mèl, mairie@bozas.fr